



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr

Objet : CR Commission Jeunes du 20/03/2021

- Tour de table pour état des lieux des licences dans les écoles de pétanque présentes :
 - o Montech : **0**
 - o Laguépie : **0** pour le moment mais des activités d'entraînement sont organisées
 - o ASM : **7** (des entraînements sont organisés au Cours Foucault)
 - o Labarthe : **9** (entraînements réguliers)
 - o St Etienne : **9** (entraînements réguliers à 3 ou 4 avec concurrence Foot/Rugby)
 - o St Maurice : **5** (entraînements hebdomadaires et challenge d'entraînement avec Labarthe prévu)
 - o Montpezat : **3** (de nombreux jeunes en attente de la reprise !)

Il faut appeler rapidement les clubs absents pour connaître leur position.

- Présentation de la réflexion de Daniel MERCADIER pour l'organisation des championnats Régionaux, validée par l'ensemble des membres présents (en fichier-joint).
- Concernant la forte baisse de fréquentation des écoles de pétanque, Francis DEJARDIN propose que seule l'organisation de rencontres d'entraînement sous forme de plateaux, challenges ou journées jeunes puisse permettre un retour de nos jeunes « perdus dans la nature ».
Quand la situation sanitaire le permettra, il émet le souhait que les compétitions jeunes soient plus nombreuses pour intéresser un plus grand nombre malgré qu'il faille axer notre saison 2021 sur la triplette et qu'une forte communication sur ces projets doit être faite. Un calendrier devra aussi être publié.
Selon lui, une réflexion doit être menée sur les catégories d'âge car il y a trop d'écart lors du sur-classement (souvent pour des raisons d'effectif).
- Daniel MERCADIER rappelle que malgré l'annulation des championnats régionaux autre qu'en triplette, il fait le forcing au CRO pour que puisse être organisé l'épreuve en doublette.
Il propose sa réflexion sur la création de 2 pôles d'entraînement dans le département (Castel/Moissac et Montauban) avec des séances le mercredi après-midi car, selon lui, les parents et les jeunes sont difficilement disponibles le samedi matin. Des sites « tournants » peuvent aussi être envisagés.
Il présente les dates des sélections territoriales à Montauban ainsi que celles du « Trophée des pépites ». Il rappelle que les dates des CDCJ doivent être planifiées car les CRCJ et CNCJ sont inscrites au calendrier.
Il émet son mécontentement de voir des jeunes jouer dans la catégorie sénior malgré l'organisation de compétitions dédiées à leur catégorie d'âge (Mondial de Millau) de ce fait il propose, dans ce cas, l'interdiction aux cadets/minimes de participer aux concours séniors !
Il donne son avis très négatif sur l'organisation de concours '1 sénior + 1 jeune' qui pour lui sont complètement contre-productif !
- Régine CABROL, intervenante scolaire, déplore le manque de communication et de partenariat avec l'éducation nationale. Lors de ces interventions elle repère des « talents » mais ne sait pas trop vers qui les diriger.
- Christian COLMAGRO tient à préciser que le manque d'éducateurs et donc d'école de pétanque est fortement lié avec le peu de soutien du CD82 (pour le moment) et donc au manque d'implication des clubs.



Comité de Tarn-et-Garonne

Boulodrome du Marché Gare - Boulevard Chantilly 82 000 Montauban
Tél. : 05.63.20.28.85 - cd82@petanque.fr - www.petanque82-comite.fr



Il propose la prise en charge des frais de présentation aux examens ou le remboursement après X années de pratique.

Il propose aussi que comme le font la FFF ou la FFR, seuls les clubs ayant une école de pétanque ou faisant partie d'un groupement puissent accéder aux CRC et CNC

Le budget annuel de fonctionnement (déplacement, hébergement, restauration...etc..) est très important pour les clubs qui veulent permettre à leurs jeunes de jouer un maximum.

Par exemple :

- Montpezat : 5000€/6000€ par an (financement personnel en grande partie !!)
- St Maurice : 1000€/1200€ prévisionnel en 2021 pour les 7 manifestations d'Occitanie

Francis DEJARDIN rebondi sur ce sujet et présente son étude :

Pour 10 concours, un arbitre gagne environ 700€ alors qu'un éducateur débourse (souvent de sa poche) environ 1200€ !!

- La proposition de centraliser les championnats départementaux sur les terrains du Cours Foucault à Montauban est validée.
 - Le Championnat Départemental Triplette le Dimanche 27 Mai
 - Pour le CDCJ les lieux et dates sont encore à l'étude
 - Sélection départementale jeunes le Samedi 11 Septembre au Boulodrome de Montauban

Pour les journées de qualifications ou sélections, les inscriptions devront se tenir avant chaque lundi précédent la compétition en question.

Merci à tous les encadrants des écoles de pétanque de communiquer les dates déjà fixées afin de faire revenir nos jeunes pas encore licenciés !

Le CD82 fera aussi une communication auprès des clubs.

Questions diverses :

- **ASM** : Afin de pouvoir être plus réactifs pour le recrutement de nouveaux jeunes lors des forums des associations, une licence jeune prenant effet de septembre à septembre est-elle envisageable ?
- **Régine CABROL** : En attendant une décision fédérale, une convention avec les écoles du département (ou de Montauban pour commencer) est-elle possible ?
- **Montpezat** : le CD82 peut-il étudier la possibilité d'un remboursement des frais de déplacement pour les éducateurs et accompagnants ou d'une aide financière ?

Sportivement,

CLIMACO Jean Christophe

Président de la Commission Jeunes